

INSTALLATIONS DE BORNES D'APPORT VOLONTAIRE POUR LA COLLECTE DES PETITS APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

De nombreux appareils électriques ou électroniques sont mis dans les Ordures Ménagères (1,75 kg/hab/an en moyenne) ou aux encombrants (0,28 kg/hab/an en moyenne). Ces appareils ne sont alors pas recyclés correctement.

Trop souvent stockés inutilement dans les placards ou jetés par erreur, dans les ordures ménagères, les petits appareils électriques doivent être collectés séparément pour être dépollués et recyclés.

Pour favoriser le tri dans la bonne filière, nous mettons en place des bornes d'apport volontaire sur le territoire, en partenariat avec la ville de Cormeilles-en-Parisis et la société ECOLOGIC qui assure la collecte et la valorisation de ces déchets. A l'image des bornes Relais® où chacun peut déposer ses vêtements usagés, le syndicat Azur et la ville de Cormeilles-en-Parisis, mettent à disposition de tous à **partir du 6 mars 2023** des bornes de tri dédiées aux petits appareils électriques.

Ces bornes récupèrent la grande majorité des petits appareils électriques du quotidien.

Sèche-cheveux, montres connectées, téléphones, chargeurs, brosses à dents électrique, jouets électroniques, grille-pains mais aussi consoles de jeux et clés USB ... Tout ce qui se branche ou fonctionne à pile ou sur batterie et de petite taille sont à déposer dans la borne, pour être recyclé ! Attention toutefois, certains objets font l'objet d'autres filières de recyclage et ne peuvent être déposés dans ces bornes.

Les gros équipements seront toujours à amener à la déchetterie AZUR. Sachez aussi que vous pouvez demander au magasin de reprendre votre ancien équipement lors de l'achat d'un appareil similaire.

Une solution de proximité pour faciliter le geste de tri



BEAUTÉ
SANTÉ



CUISINE



ENTRETIEN
SOL-LINGE



LOISIRS



BRICOLAGE
JARDINAGE



AUDIO
VIDÉO



BUREAUTIQUE
INFORMATIQUE



TÉLÉPHONIE
INTERNET

Fonctionnelles, ces bornes de collecte de 2m³ peuvent contenir jusqu'à 250 kg de petits appareils électriques. Une trappe frontale sécurisée facilite le dépôt, tout comme la porte latérale simplifie l'intervention des opérateurs locaux chargés de les vider chaque semaine.

Liste des emplacements des bornes de collecte

- Avenue Emélie, au niveau du rond-point, à côté de la borne à vêtements
- Rue Emy-les-Prés, à côté de la borne à vêtements
- Rue de Chatou, côté gare routière, à la sortie de l'escalier à côté de la station de bus
- Angle de l'avenue Louis Hayet et de l'avenue des Frères Lumière, parking des Arts

Le syndicat Azur, la ville de Corneilles-en-Paris et Ecologic s'engagent pour l'environnement et la santé de tous

Aujourd'hui, une bonne quantité des déchets présents dans nos poubelles d'ordures ménagères n'y ont pas leur place. Comme l'indique le sigle de la poubelle barrée présent sur chaque appareil électrique, ceux-ci doivent être triés pour être recyclés proprement. Une fois les appareils collectés par l'éco-organisme, ils sont :

- Soit remis à neuf par un acteur de l'économie sociale et solidaire (associations, ressourcerie...) pour ensuite, être réutilisés,
- Soit dépollués et recyclés afin de récupérer leurs matières premières qui contribueront à la fabrication de nouveaux produits, évitant ainsi d'aller puiser dans les ressources naturelles.



La borne de tri des petits appareils électriques est une solution conçue et proposée par l'éco-organisme [Ecologic](#), entreprise à but non lucratif investie par l'État d'une mission d'utilité publique visant à prévenir, collecter, dépolluer et valoriser les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ou DEEE, sur l'ensemble du territoire français. Depuis 2006, Ecologic favorise le développement d'une économie circulaire en apportant sa contribution à chaque étape du cycle de vie des produits aux côtés de toutes ses parties prenantes (producteurs, opérateurs de collecte et de traitement, collectivités locales, institutions et pouvoirs publics, entreprises, consommateurs).



Contact Presse :

Claire HENNEBELLE, responsable communication syndicat Azur, claire.hennebelle@sivdazur.fr

Syndicat Azur, 4 rue du Chemin Vert 95100 Argenteuil
01.34.11.70.31.

www.syndicat-azur.fr

[f](#) @Syndicat.Azur | [i](#) @syndicat.azur | [t](#) @SyndicatAzur | [y](#) @Syndicat Azur
[in](#) @Azur - Syndicat mixte de collecte et valorisation des déchets